

La province Sud renouvelle son soutien à l'Adie *Signature de trois conventions ce matin*



Ce mardi matin, au Centre administratif de la province Sud 2, la présidente de l'assemblée de la province Sud, représentée par Philippe Blaise, le 1^{er} vice-président de la province Sud, a co-signé pour l'année 2023, trois conventions avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), représentée par Ségolène Thomas - Directrice de l'Adie en Nouvelle-Calédonie et Wallis & Futuna. En 2023, le soutien de la province Sud s'élève au total à 46 millions de francs.

3 conventions de financement

La signature s'est déroulée ce matin à 10 h dans les locaux de la province Sud. Elle concerne trois conventions de financement :

- convention d'objectifs et de moyens relative à l'attribution d'une **subvention de fonctionnement à l'Adie**. (36 MF) ;
- convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre du **dispositif « J'entreprends avec l'Adie »** (subvention de 6 MF) ;
- convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre du **dispositif « Talent' Ci »** (subvention de 4 MF).

Un soutien constant

Engagée en faveur du développement économique et de l'entrepreneuriat, **la province Sud soutient financièrement l'association depuis ses débuts sur le territoire**, au travers de subventions de fonctionnement ou de financements de dispositifs. Depuis 2010, et malgré les réductions budgétaires, l'aide apportée par la province Sud pour son fonctionnement reste constante.

800 emplois concernés en 2023

Ce soutien permettra à l'Adie, organisme de microcrédits implanté en Nouvelle-Calédonie depuis 1999, de poursuivre ses missions de financement, d'accompagnement et de soutien des créateurs d'entreprise n'ayant pas accès au prêt bancaire traditionnel.

En 2023, l'association se donne pour objectif de créer et sauvegarder 800 emplois en province Sud, dont les deux tiers via la création d'une activité professionnelle.

Quelques chiffres sur l'Adie en province Sud

- L'Adie compte 16 salariés (hors dispositifs) et une cinquantaine de bénévoles.
- Elle a lancé ces derniers mois 3 agences mobiles sur les zones de Bourail, du Grand Sud et de Dumbéa-sur-Mer et ouvert une agence à Kaméré, en partenariat avec la SIC.
- Son activité a progressé de 29 % en 2022 :
 - 1019 micro-crédits accordés soit 540,6 MF
 - 75 % de nouveaux clients
 - 48 % des entrepreneurs financés sont des femmes.

Focus les dispositifs

- **Le dispositif « J'entreprends avec l'Adie »** est une formation collective de 6 jours, destinée à toute personne ayant un projet de création d'entreprise et motivée pour suivre l'ensemble des ateliers. Aucune condition de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est requise pour l'intégrer. Pendant le dispositif, le stagiaire est amené à se représenter comme entrepreneur, identifier son marché, construire sa stratégie commerciale, estimer ses investissements, bâtir un prévisionnel financier, choisir son statut juridique et appréhender la gestion administrative.
 - ➔ En 2023, l'Adie prévoit de réaliser 10 sessions de formation.
 - ➔ Le dispositif est financé à 66 % par la province Sud.
- **Le Dispositif « Talent' Ci »** est un programme national de détection et d'accompagnement des projets de création d'entreprise, au service du développement économique des territoires. Il est réalisé localement en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la ville de Nouméa et la province Sud. Il est appliqué dans les quartiers Rivière-Salée, Ducos, dont Tindu, Doniambo, Logicoop, Kaméré, Numbo, Ducos Industriel et Nouville ; il consiste en de l'animation, information et accompagnement sur tout le processus : détection, amorçage, montage, financier, démarrage et suivi du projet entrepreneurial.
 - ➔ En 2023, l'Adie a pour objectif d'informer 120 porteurs de projets, de monter 92 projets et de financer 75 micro-projets par du micro-crédit.
 - ➔ Le dispositif est financé à 32 % par la province Sud.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

